



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
31 MAI 2021

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VINS AOC CÔTES D'Auvergne & IGP PUY-DE-DÔME

68 ÉCHANTILLONS, 20 MÉDAILLES ET 17 LAURÉATS DIFFÉRENTS

Comme chaque année, le calendrier de la saison viticole est rythmé par le traditionnel Concours Départemental des Vins - Clermont-Ferrand, organisé par le Syndicat AOC Côtes d'Auvergne depuis plus de 30 ans. 2021 n'échappe pas à la règle, en dépit de la crise sanitaire qui a contraint les organisateurs à s'adapter. Ainsi le concours se tenait le 17 mai à huis clos, au sein de la Chambre départementale d'Agriculture du Puy-de-Dôme, à Aubière. Le jury, composé d'une trentaine de professionnels (vignerons, viticulteurs, restaurateurs, sommeliers et dégustateurs), s'est réuni sur deux demi-journées afin de respecter les recommandations sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19.

68 échantillons ont été dégustés lors du Concours, selon 10 catégories : **l'AOC 2020** en blanc, rosé et en rouge, trois des cinq dénominations locales de l'appellation Côtes d'Auvergne **Corent, Châteaugay et Boudes 2020**, **l'IGP Puy-de-Dôme 2020** en blanc et rouge, sans oublier **les millésimes de 2019**, en rouge, pour l'AOC Côtes d'Auvergne et l'IGP Puy-de-Dôme. 20 médailles ont été attribuées après dégustation.

Malgré le contexte exceptionnel qui s'est imposé à nous, le Syndicat des Côtes d'Auvergne et de l'IGP Puy-de-Dôme a réussi à maintenir son concours. Une fois de plus, il a permis de révéler la qualité et la diversité de la production viticole puydomoise et de mettre en avant le dynamisme des vignerons du département.

"Le palmarès est représentatif des efforts de qualité qui sont faits depuis de nombreuses années. Les résultats démontrent que les vignerons et viticulteurs savent s'adapter aux nouvelles contraintes climatiques en continuant de proposer des vins de qualité", analyse Pierre Deshors, président de la Fédération viticole du Puy-de-Dôme.

Pour Gilles Vidal, président du Syndicat des Côtes d'Auvergne : *"Ce concours révèle la typicité de nos vins volcaniques. Le climat change et permet d'obtenir des vins plus structurés qui gardent toute leur fraîcheur".*

Covid oblige, une visio-dégustation sera organisée auprès de la presse, le 31 mai, afin de promouvoir les six meilleurs vins médaillés.



RÉSULTATS DU CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VINS 2021 - CLERMONT-FERRAND

AOC Côtes d'Auvergne Rouge - 2019

4 ÉCHANTILLONS PRÉSENTÉS - 1 MÉDAILLE :

Médaille Or : Domaine de Lachaux, Yolande et Thierry Sciortino "C'est le bouquet"

IGP Puy-de-Dôme Rouge - 2019

5 ÉCHANTILLONS PRÉSENTÉS - 2 MÉDAILLES :

Médaille Or : Héritage Volcanic, Étienne Rachez "Nuée Ardente"

Médaille Argent : Les Chemins de l'Arkose, Yvan Bernard et Audrey Baldassin "Petrosus"

AOC Côtes d'Auvergne Blanc - 2020

11 ÉCHANTILLONS PRÉSENTÉS - 3 MÉDAILLES :

Médaille Or : Desprat Saint-Verny "809"

Médaille Argent : Desprat Saint-Verny "Terre et Lave"

Médaille Bronze : Domaine de Lachaux, Yolande et Thierry Sciortino

IGP Puy-de-Dôme Blanc - 2020

3 ÉCHANTILLONS PRÉSENTÉS - 1 MÉDAILLE :

Médaille Or : Benoit Montel, "À l'endroit à l'envers"

AOC Côtes d'Auvergne Rosé - 2020

9 ÉCHANTILLONS PRÉSENTÉS - 3 MÉDAILLES :

Médaille Or : Domaine de Lachaux - Yolande et Thierry Sciortino "Les pimprenelles"

Médaille Argent : Domaine Charmensat, Samuel et Agnès Gatinois - "Bout de Rosé"

Médaille Bronze : Domaine de la Croix Arpin, Pierre Goigoux - La Croix Arpin



AOC Côtes d'Auvergne Corent (Rosé) - 2020

4 ÉCHANTILLONS PRÉSENTÉS - 2 MÉDAILLES :

Médaille Or : Domaine de Lachaux, Yolande et Thierry Sciortino "La Vigne de Nicolas"

Médaille Argent : Desprat Saint Verny "Puy-de-Corent"

Côtes d'Auvergne Boudes (Rouge) - 2020

5 ÉCHANTILLONS PRÉSENTÉS - 2 MÉDAILLES :

Médaille Or : Cave Pélissier, David Pélissier "Les Fesses"

Médaille Argent : Domaine Abonnat, Xavier Abonnat "La Gardonne"

Côtes d'Auvergne Rouge - 2020

12 ÉCHANTILLONS PRÉSENTÉS - 3 MÉDAILLES :

Médaille Or : Domaine Gilles Persilier, Gilles Persilier "CELTIL"

Médaille Argent : Les chemins de l'Arkose, Yvan Bernard et Audrey Baldassin "Le Clos"

Médaille Bronze : Benoît Montel "Coulée de Lave"

Côtes d'Auvergne Chateaugay (Rouge) - 2020

8 ÉCHANTILLONS PRÉSENTÉS - 3 MÉDAILLES :

Médaille Or : Domaine Royet, Roland Royet "Vielles vignes"

Médaille Argent : Domaine Royet, Roland Royet "Les Coteaux"

Médaille Bronze : Domaine de la Croix Arpin, Pierre Goigoux "La Croix Arpin"

IGP Puy-de-Dôme Rouge - 2020

6 ÉCHANTILLONS PRÉSENTÉS - 2 MÉDAILLES :

Médaille Or : Domaine de la Tour de Pierre, Pierre Deshors "O Terra"

Médaille Argent : Cave Pélissier, David Pélissier "Cuvée X"



À PROPOS DE LA FÉDÉRATION VITICOLE DU PUY-DE-DÔME

Le vignoble des Côtes d'Auvergne doit sa renommée en grande partie au travail de la Fédération Viticole du Puy-de-Dôme. Créée en 1987, elle est le centre de la filière viticole du département qui regroupe 100 vignerons et viticulteurs. Présidée depuis début 2020 par Pierre Deshors, elle emploie une animatrice. Son siège se situe à Aubière dans les locaux de la Chambre d'Agriculture. Ses missions sont variées : promouvoir le vignoble des Côtes d'Auvergne par diverses actions (édition de documentations, participation à des salons, événements, dégustations), valoriser ses vins auprès de la clientèle, coordonner, fédérer et informer les acteurs de la filière viticole du Puy-de-Dôme.

À PROPOS DU SYNDICAT DES VITICULTEURS DE LA ZONE D'APPELLATION CÔTES D'AUVERGNE

Créé en 1990, à l'initiative de la Fédération Viticole du Puy-de-Dôme, sa mission était de faire accéder les vins des Côtes d'Auvergne à l'AOC (*Appellation d'Origine Contrôlée*). Un long combat dont l'aboutissement a vu le jour le 16 novembre 2010. La Syndicat des Côtes d'Auvergne fusionne en 2018 avec celui de l'IGP Puy-de-Dôme (Indication Géographique Protégée). Les vins de l'IGP Puy-de-Dôme sont vinifiés dans le département et sont plus particulièrement revendiqués lorsqu'ils sont élaborés à partir du cépage Pinot Noir, là où la réglementation de l'AOC limite à 50% sa présence.

Depuis décembre 2019, Gilles Vidal est le Président du Syndicat, Organisme de Défense et de Gestion (ODG) des deux appellations AOC Côtes d'Auvergne et IGP Puy-de-Dôme.



SYNDICAT VITICOLE AOC CÔTES D'AUVERGNE

11 allée Pierre de Fermat - 63170 Aubière

ANIMATRICE : Sarah Moulinier

04 73 44 45 19 - fedeviti63@orange.fr

Suivez notre actualité !

  AOC Côtes d'Auvergne

www.cotesdauvergne.com



CONTACT PRESSE :

AGENCE SOPHIE BENOIT COMMUNICATION

01 43 41 08 51 - 06 63 70 61 69

yglinga@sbc-groupe.com